

1 - LA RESERVATION

Toute réservation doit être accompagnée d'un acompte d'un montant de 30% du prix total + le montant de l'assurance annulation (conseillée).

Le solde du séjour est à régler au plus tard 30 jours avant l'arrivée. ATTENTION : Passé ce délai, si nous n'avons pas reçu votre règlement, nous considérons votre réservation annulée et toutes sommes versées resteront acquises au camping. Tout acompte versé est non remboursable.

Toute personne supplémentaire non signalée dans le contrat peut se voir refuser l'accès au camping. La réservation est définitive dès qu'elle a fait l'objet d'une confirmation écrite de notre part.

2- ARRIVEE / DEPART : LOCATION

Emplacement camping : réservé et loué à la nuitée. Il est disponible à partir de 14H et doit être libéré avant 12 heures le jour de votre départ.

Hébergement : l'arrivée se fait à partir de 16H00 et le départ avant 10H00.

Le client doit prendre rendez-vous à l'accueil pour l'état des lieux le jour du départ. Le port du bracelet est obligatoire, notamment pour l'accès à la piscine. Les shorts de bains sont interdits. Pour des raisons de sécurité et de confort, les espaces aquatiques sont interdits à tout visiteur.

3 – CAUTIONS

Les cautions sont demandées à l'arrivée et seront restituées en fin de séjour et, au plus tard sous huitaine, à compter du départ du client.

Les cautions sont payables par chèques, espèces ou cautions bancaires.

Pour les locatifs, une caution de 250 € vous sera demandé pour les éventuels dégâts et une caution de 60 Euros pour la propreté de l'hébergement.

Si l'état des lieux au départ est conforme à l'état des lieux à l'arrivée (fiche inventaire remis par le client le jour de l'arrivée faisant foi), le camping restituera au client la caution.

4 – MODIFICATIONS

Toute demande de modification (dates, type de locatif...) fait l'objet d'un règlement de 15€ et doit donner lieu à une confirmation écrite de la part du client et reste sous réserve d'acceptation. Aucune modification de séjour quelle qu'elle soit ne sera consentie à moins de 30 jours de l'arrivée. Sans confirmation écrite de votre part, 30 jours avant la date initiale d'arrivée, le séjour ne sera plus modifiable.

5 – ANNULATION

Lors de votre réservation, vous pouvez souscrire une assurance annulation. Le tarif est variable selon la durée de votre séjour (3% du montant de votre séjour) et le type de séjour (camping ou location). Les conditions générales de vente, les garanties et limites de garanties avant le séjour (annulation) ou pendant le séjour (interruption de séjour) sont disponibles sur www.campez-couvert.com ou sur simple demande par e-mail. Aucune assurance ne peut être souscrite après avoir réservé votre séjour (souscription au moment de la réservation).

Aucun remboursement ne pourra être effectué par le camping. En effet c'est auprès de la compagnie d'assurances que vous devrez effectuer une déclaration de sinistre (annulation ou interruption de séjour) sous 5 jours maximum.

a. Du fait du client :

Toute annulation doit être notifiée par courrier recommandé avec accusé de réception, adressé au camping à l'adresse suivante: CAMPING LE SAINT LAURENT – Kergonvo – 56 400 PLOEMEL ou par l'envoi d'un email à l'adresse :

contact@camping-saint-laurent.fr. Celle-ci ne prendra effet qu'à compter de la date de réception dudit courrier ou du mail.

Pour l'annulation d'un hébergement locatif ou d'un emplacement :

- plus de 30 jours avant la date de début de séjour : le camping conserve 30% du montant total de la location, les frais de dossiers.

- moins de 30 jours avant la date de début de séjour : le camping conserve la totalité des sommes versées.

b. Du fait de la Société :

- Avant le séjour : lorsqu'une annulation intervient du fait du camping, alors que le séjour a fait l'objet d'une réservation ferme et/ou d'une confirmation de séjour, pour des motifs de cas de force majeure, climatiques, événements entraînant la destruction totale ou partielle, fermeture administrative totale ou partielle, retard de travaux dû aux intempéries et autres, mise hors d'usage des éléments essentiels au fonctionnement du camping, risque sur le plan sécuritaire, faits exogènes ou si le camping est jugé impropre à l'ouverture par la direction du camping, le client sera averti par lettre recommandée ou par mail s'il en dispose, puis remboursé intégralement à concurrence des sommes versées.

Cette annulation ne pourra cependant pas donner lieu au versement de dommages et intérêts.

Tous les autres frais éventuels sont exclus et toute demande de remboursement ou de paiement à ce titre ne sera pas prise en compte.

- Pendant le séjour : lorsque le séjour est interrompu du fait du camping pour des cas de force majeure, climatiques, intempéries, fermeture administrative totale ou partielle, mise hors d'usage des éléments essentiels au fonctionnement de l'établissement, risque sur le plan sécuritaire, faits exogènes la direction du camping établit un courrier qui sera remis en main propre au client attestant que son séjour a été écourté. Le client sera remboursé au prorata du séjour non consommé.

6 – ANIMAUX DOMESTIQUES

A l'entrée dans l'établissement, la carte de tatouage et le certificat de vaccination antirabique des chiens et des chats, qui devront être porteurs d'un collier, seront obligatoirement présentés. Conformément à l'article 211.1 du code rural, et aux décrets et arrêtés ministériels d'application, les chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégories sont interdits. Les chiens et autres animaux ne doivent pas être laissés en liberté, ni même enfermés dans un hébergement ou sur un emplacement du terrain de camping, en l'absence de leurs maîtres qui en sont responsables.

7 – TAXE DE SEJOUR

Elle est perçue pour le compte de la municipalité et est payable avec le solde du séjour. Base tarifaire 2019 à titre indicatif 0.55 €/jour/personne +18ans.

8 – AUTRES

La direction du terrain se réserve le droit de refuser une quelconque réservation notamment en cas de demande anormale ou d'expulser toute personne de mauvaise foi. Elles seront expulsées sans remboursement. Vous êtes responsable en cas de vol, perte ou dommage de toute nature pendant ou à la suite de votre séjour.

9 – REGLEMENT INTERIEUR

Chaque locataire s'engage à lire et à respecter le règlement intérieur qui est sur notre site, dans nos correspondance et affiché à l'entrée du camping.

10 – RECLAMATIONS

Toute réclamation éventuelle, faisant suite à un séjour sur le camping, devra être formulée par écrit dans les 15 jours suivant, la fin du séjour, et envoyée par lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse suivante : Camping Le Saint Laurent – Kergonvo – 56 400 PLOEMEL.

En cas de litige et après échanges à défaut de réponse satisfaisante dans un délai raisonnable, le client peut saisir le Médiateur de la consommation, dans un délai maximal d'un an à compter de la date de la réclamation écrite, par LRAR, auprès du camping

MEDICYS – Centre de médiation et règlement amiable des huissiers de justice.

Toute demande de médiation doit lui être formulée par voie électronique sur www.medicys.fr, ou par voie postale à MEDICYS, 73 Boulevard de Clichy – 75009 Paris

11 – COORDONNEES

Les informations que vous nous communiquez ne seront transmises à aucun tiers. Elles seront considérées comme étant confidentielles et seront utilisées uniquement par les services internes, pour le traitement de votre commande et pour renforcer et personnaliser la communication et l'offre de services réservées en fonction de vos centres d'intérêts. Conformément à la loi informatique et des libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, et d'opposition aux données personnelles vous concernant. Pour cela, il suffit de nous en faire la demande par courrier à l'adresse du Camping Le Saint Laurent.

12 – DROIT A L'IMAGE

Vous autorisez sans contrepartie le camping Le Saint Laurent à utiliser photos et vidéos de vous et de tous les participants à ce séjour (ainsi que vos visiteurs), pour des besoins publicitaires du camping (brochures, internet), sans limitation de durée.

Si vous désirez ne pas donner votre accord, il vous suffit de nous le notifier par mail à : contact@camping-saint-laurent.fr ou par courrier.

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions de vente ci-dessus et en accepte tous les termes sans réserve par la signature du présent contrat.

NOM : PRENOM : Fait à Le SIGNATURE :